

Tapissier – décorateur : option garniture, option couture (BTM)

RNCP14227 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	341v
Formacode(s)	45523
Code(s) ROME	B1806
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3056 — Ameublement
Date d'échéance	18/12/2021

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CMAR CENTRE VAL-DE LOIRE	13002798000015	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le tapissier réalise des travaux de garniture et/ou de couture d'ameublement, en création ou en restauration, en atelier ou sur site.

Il (elle) :

- illustre le projet de tapisserie et ses variantes au moyen d'un dessin coloré, réalisé à la main ou au moyen d'un logiciel numérique
- réalise le métré et l'évaluation qualitative et quantitative des matières d'œuvre (tissus, passementerie, fûts, etc.)
- élabore le devis en appliquant le taux de marge de l'entreprise
- détermine le process de fabrication en optimisant les coûts (raccords des motifs, phase de production)
- effectue seul ou en équipe les travaux de tapisserie en garniture ou en couture, en neuf ou en rénovation
- organise les travaux en atelier et sur chantier en procédant à la répartition des tâches et des plannings
- organise le transport et la pose des ouvrages sur site (objets encombrants, tissus lourds, fragiles, etc.)
- renseigne et conseille la clientèle à tous les stades du projet

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Domaine professionnel :

Elaboration d'une offre technique et commerciale d'un projet de tapisserie nécessitant de :

- arrêter la ou les technique(s) de tapisserie adaptée(s) au projet
- opter pour un style ou une inspiration stylistique d'ameublement
- proposer une alternative, une déclinaison du projet
- illustrer la (les) proposition(s) au moyen d'une représentation graphique colorée
- réaliser le métré
- chiffrer quantitativement et qualitativement les matières d'œuvres nécessaires au projet de tapisserie (tissus, passementeries, fûts)
- quantifier le temps de fabrication de l'ouvrage
- chiffrer le temps d'installation sur site et les coûts de transport

Organisation de l'atelier/ de la production de tapisserie d'ameublement nécessitant de :

- gérer les stocks de matériels et matériaux de l'atelier et/ou de la boutique
- commander les tissus et les fournitures après accord du dirigeant
- réceptionner, vérifier et entreposer les tissus et les consommables afin de préserver leur qualité visuelle et leur propriété.
- Choisir et spécifier le procédé de fabrication à mettre en œuvre,
- définir les étapes de fabrication et leur enchainement en élaborant la fiche de travail, les plans de coupe, etc.

Réaliser seul ou en équipe les travaux de tapisserie :

Option garniture :

- Dégarnir les supports (sièges, lits, murs...)
- Procéder au sanglage, au guindage de l'assise (simple, rappel suspendu, ...)
- Réaliser le garnissage traditionnel (crin) ou contemporain (mousse) pour la mise en volume
- Procéder au piquage de la garniture
- Assembler et coudre la couverture en tissu, en cuir...
- Finir l'ouvrage d'ameublement : poser le jaconas, le passepoil, les clous dorés
- Réaliser les volants, les coussins...
- Fixer les produits d'isolation thermique et phonique sur les supports (murs, plafonds)
- Poser des tentures murales (en plein ou par panneau)
- Répartir harmonieusement et logiquement les lés
- Fixer les matériaux selon le procédé le plus adapté au produit, aux ouvrants

Option couture :

- Préparer les assemblages préalables aux travaux de couture
- coudre au moyen des différentes techniques et points d'assemblage (couture invisible, points avant,...), selon les produits et les matériaux,
- Parer les cuirs
- Réaliser les opérations de mise en volume, garnissage des articles (coussins, traversins, etc)
- Organiser le pliage et le stockage de l'ensemble des éléments du décor
- Réaliser les travaux de finition sur les différents types d'ouvrages (repassage, conditionnement, etc.)
- poser, fixer les travaux de couture sur site dans le respect des règles de sécurité

Domaine managérial :

Seconder le chef d'entreprise

- élaborer le planning de travail des équipes de tapissiers en fonction des spécialités (garniture ou couture) et de la charge de travail
- attribuer les tâches et constituer les équipes pour chaque commande de tapisserie
- veiller au respect des procédures de fabrication dans les délais fixés
- adapter les process de fabrication en fonction des difficultés rencontrées et des normes qualité (réaction inattendue d'un tissu,...)
- contrôler la forme et l'esthétisme du produit par rapport à la demande
- appliquer et faire appliquer les règles de prévention et de sécurité en atelier et en extérieur (travaux en hauteur, charges lourdes...), les normes de sécurité spécifiques aux lieux publics
- préparer et mener les entretiens de recrutement des tapissiers et des apprentis
- former l'équipe aux procédures de fabrication dans l'atelier
- introduire et sensibiliser les ouvriers/apprentis aux innovations du métier et/ou à ses évolutions (nouvelle matière, nouvelle façon de l'appréhender...)
- favoriser et organiser la polyvalence
- réguler les relations dans l'équipe, gérer les tensions et les conflits
- mener les entretiens individuels (évaluation, objectifs, régulation)
- diversifier l'offre de prestation en intégrant des nouveaux matériaux et des styles en lien avec les tendances de la décoration d'intérieur

- référencer des objets de décoration et de design pour habiller une pièce d'habitation
- établir des propositions commerciales forfaitaires ou promotionnelles (pose des rideaux offerte...)
- assurer l'après-vente (réfection d'un produit, assurer un suivi des références tissus)
- concevoir un book illustrant les réalisations de décoration à l'usage des clients
- être force de proposition auprès du chef d'entreprise dans l'organisation de manifestations événementielles (journées portes ouvertes, participation à des salons, à des forums...)
- aménager un stand d'exposition et/ou la boutique de vente
- créer une ambiance décorative dans le lieu d'exposition ou de la boutique
- mettre en valeur le référencement des tissus de l'entreprise par l'agencement des réalisations et des catalogues
- concevoir des supports commerciaux et communiquer via les réseaux sociaux

Blocs de compétences

RNCP14227BC01 — Secondier le chef d'entreprise dans le domaine de la gestion des ressources humaines, dans le développement commercial et dans la notoriété de l'entreprise de tapisserie

LISTE DE COMPÉTENCES

En épreuve terminale écrite :

Etude de cas :

Le candidat est chargé par le chef d'entreprise d'étudier la faisabilité d'un projet tapissier, d'un lancement de produit, d'une manifestation portes ouvertes... et ses conséquences sur l'entreprise.

Il mobilisera l'ensemble des compétences contenues dans les fonctions :

- innovation et commercialisation
- gestion des coûts de production
- organisation du travail
- animation d'équipe

En épreuve terminale orale :

Langue vivante professionnelle :

A partir d'un texte à caractère professionnel tiré au sort, le candidat devra montrer sa capacité à communiquer en anglais sur son métier, sur les matériels et les techniques professionnelles

RNCP14227BC02 — Elaborer une offre technique et commerciale d'un projet de tapisserie

LISTE DE COMPÉTENCES

Epreuve terminale écrite :

1. Epreuve de dessin technique, de dessin d'art et de connaissance de styles : 4 heures

- A partir d'un thème le candidat doit répondre à des questions visant à valider sa maîtrise des différents courants stylistiques. Il réalise un dessin technique ainsi qu'un dessin artistique d'un projet de tapisserie.

2. Etude de prix : 2 heures

- A partir d'une commande soumise au candidat, ce dernier doit évaluer les coûts de fabrication et établir un devis écrit de la prestation

RNCP14227BC03 — Organiser l'atelier/la production de tapisserie d'ameublement

LISTE DE COMPÉTENCES

Epreuve terminale écrite :

Etude technologique, prévention et sécurité : 2 heures

- Une série de questions validera les compétences du candidat en technologie, prévention et sécurité propres au

métier et aux techniques de production (connaissance des matériaux, calcul de métrage, hygiène, sécurité,...)

Résolution de problème :

A partir d'une situation dans laquelle

survient un problème de production, le candidat devra : analyser la difficulté rencontrée, proposer une résolution pour l'immédiat et des propositions pour le moyen et long terme

RNCP14227BC04 — 1.Option garniture : Réaliser un ouvrage de garniture / 2. Option couture : Réaliser un ouvrage de coupe et couture

LISTE DE COMPÉTENCES

Epreuve de pratique professionnelle : 40 heures (maxi)

- le candidat devra confectionner en totalité plusieurs pièces de couture ou de garniture (selon l'option)

Mémoire :

Le candidat devra choisir un thème professionnel qui peut être une technique, un produit... et devra explorer les impacts de son thème d'un point de vue réglementaire et/ou juridique.

Son dossier sera soutenu à l'oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le tapissier d'ameublement/décorateur exerce dans le secteur de l'ameublement et des métiers d'art, au sein d'entreprises artisanales qui réalisent la majorité de leurs travaux en restauration, rénovation et décoration (création). Le tapissier d'ameublement/décorateur peut travailler en bureau d'études, dans le secteur industriel ou il effectue les prototypes.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- tapissier-décorateur,
- tapissier-garnisseur,
- tapissier en siège,
- tapissier d'ameublement,
- couturier(e) d'ameublement,
- chef d'atelier en tapisserie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (51 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F1X30 — Ouvriers de la réalisation d'ouvrages décoratifs et meubles en bois · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	465
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	4 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

La composition du jury particulier est déterminée par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat. Il comprend en plus de son président :

- un ou deux formateurs de la spécialité, autres que les animateurs de la formation,
- un artisan ou un salarié détenteur autant que de possible du Brevet de maîtrise.

Le président du jury particulier et les correcteurs remettent les procès-verbaux de correction au jury général.

Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers :

- un membre de l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers,
 - le directeur départemental du travail de l'emploi et de la formation professionnelle ou son représentant,
 - l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui,
 - un ou plusieurs formateurs de chambre de métiers et de l'artisanat ou d'école de formation professionnelle chargés de la préparation au brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation,
- les présidents des jurys particuliers.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury se compose d'au minimum 4 membres nommés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat. Parmi ces membres au moins deux sont des représentants qualifiés de la profession considérée (un chef d'entreprise et un salarié choisis par le président de la chambre sur les listes présentées par les organisations professionnelles).

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 002 €
Selon la branche	7 247 € – 13 032 €
Prise en charge	Branches concernées
11 002 €	Valeur par défaut · 210 branches
13 032 €	CPNE fabrication de l'ameublement
7 758 €	CPNEFP du Négoce de l'ameublement
7 247 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 18/12/2021

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1479

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36659

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

info@apcma.fr, adresse de messagerie commune où les internautes pourront poser leurs questions

<http://www.artisanat.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14227/>